### **LAuRAFoot**

## Lique Auvergne-Rhône-Alpes de Football

# COMMISSION REGIONALE FOOT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

#### Réunion du 19 mars 2018

Présents: T. Asseloos, JF Vallet, JP Defour, Y Vallet, D Drescot, R Seux.

Excusés : S Héros, G Honoré, N Constancias, JM Bodet

#### FOOT A L'ECOLE

Y Vallet fait un rapide compte rendu de la réunion « Foot à l'école » qui s'est tenue ce même jour à 14h30 en présence des délégués USEP et CPD de toute la Région.

- Réorganisation du CRUSEP avec une nouvelle présidente
- Evocation de la convention signée avec l'USEP de l'Académie de Lyon et que l'on souhaite décliner dans les deux autres académies
- Evocation de l'évènement majeur à venir : la coupe du monde féminine 2019 en France.
- Point sur l'agrément des intervenants à l'école et la formation mise en place
- Problème du financement des rencontres académiques.

#### LES SECTIONS SPORTIVES

Thierry Asseloos fait un état des lieux.

Toute la commission tombe d'accord pour :

- Harmoniser l'organisation des sections sportives sur toute la Ligue (dans les 3 académies)
- Assurer, en s'appuyant sur les sous-commissions académiques, la gestion totale des sections y compris financière (somme allouée aux sections sportives par la fédération dans le cadre des conventions d'objectifs)
- Définir à cet effet des critères en s'appuyant sur les informations publiées sur FOOT2000 dans un premier temps puis de définir une grille d'évaluation propre à la Ligue dans un deuxième temps. La somme ainsi allouée à chaque section sera versée via les districts qui en assureront la répartition.

#### QUINZAINE DU FOOT

Il est nécessaire de former et convoquer dans chaque académie un jury afin de désigner les deux lauréats (1 collège et 1 lycée dans chacune des académies).

#### **PROCHAINE REUNION**

Une simulation des aides à verser aux sections sera faite par Thierry Asseloos afin d'évaluer les différents montants qui pourraient être versés la saison prochaine.

La prochaine réunion aura lieu le 26 avril à 18h30.

Jean-Pierre DEFOUR Président du département technique